

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

<b>DELIBERATION N°CP2022-09/9/56 DOSSIER N°5382</b>	<b>COMMISSION N° 9</b>	CP - ENFANCE, FAMILLES ET SANTÉ
---	----------------------------	---------------------------------

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET  
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT

RAPPORT : Plan Santé "Dites...23 !" - Participation du Département au Congrès de  
Rééducation des Etudiants de l'Ifomer (C.R.E.I.L.) à Limoges - octobre 2022

ORIGINE : Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation

Rapporteur : Mme Laurence CHEVREUX



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD 2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,*

*VU la délibération CD/2020-02/2/22 du 07/02/2020 adoptant le plan Santé "Dites...23 !",*

*VU la délibération CD/2020-06/2/20 du 26/06/2020 approuvant le dispositif d'aides, intégré au règlement départemental,*

*VU la délibération CD/2021-12/3/27 du 17/12/2021 validant le Plan Santé actualisé,*

*VU le budget de l'exercice,*

*VU le rapport CP30/09/2022/9/56 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide, dans le cadre du Plan Santé « Dites...23 ! » :

- d'approuver la participation du Département au Congrès de Rééducation des Etudiants de l'Ifomer (C.R.E.I.L.) qui se tiendra à Limoges, du 12 au 14 octobre 2022 ;
- de prendre en charge l'adhésion au Congrès de Rééducation des Etudiants de l'Ifomer (C.R.E.I.L.), estimée à 500 € (imputation au chapitre 934.8-Article 6238) ;
- de donner mandat spécial , aux élu-e-s référent-e-s, à Madame la Vice-Présidente en charge de la Santé, au chargé de mission du Plan Santé « Dites...23 ! », pour représenter le Département au Congrès de Rééducation des Etudiants de l'Ifomer (C.R.E.I.L.), le temps de ce mandat, et d'autoriser la prise en charge par la Collectivité des frais de déplacement et d'hébergement éventuels ;
- d'autoriser la Présidente à signer la convention de partenariat ci-annexée ;

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**